Image not found or type unknown

ACHAT IMMOBILIER / DONATION POUR MOITIE, PRET POUR L'AUTRE MOITIE

Par **virginieparis**, le **15/11/2011** à **18:49**

Bonjour,

Ma mère est propriétaire d'un appartement dont je suis pour l'instant locataire; je souhaite acheter cet appartement mais je ne peux emprunter que la moitié de la somme , l'autre moitié me serait donc donné par ma mère; quel est le meilleur montage financier pour ce prêt, sachant que je dois justifier d'un apport d'au moins 50% ?
On me donne en effet des avis contradictoires sur plusieurs que je ne différencie pas forcément ; quelles sont les solutions possibles et leurs avantages financiers respectifs?
On ma parle notamment d'une possibilité d'achat de la moitié indivise de l'appartement (ex 150)et donation de l'autre moitié indivise (ex 150),solution que l'on me conseille comme étant la moins gourmande en droits de mutation , mais est-elle compatible avec l'obtention d'un prêt classique (et d'un prêt paris logement notamment?)
Merci d'avance de vos éclaircissements et conseils à ce sujet.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés